

PLAN DE FORMATION MOTO

OBJECTIFS

- Obtenir la catégorie A2 du permis de conduire

MODALITE D'ACCES A LA FORMATION :

Aucun

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir minimum 18 ans
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Etre enregistré en préfecture - Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite

INTERVENANTS

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) mention deux roues. Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Pédagogie et didactique : Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes

Moyens et outils :

- Outils pédagogiques et réglementaires
- Elèves conducteurs en cours de formation de la catégorie du permis de la catégorie A2 sur véhicule à boîte manuelle.
- Livret de formation
- Fiche de suivi utilisé par l'enseignant pour le suivi interactif de la formation.

EVALUATION :

Examen blanc réalisé par le moniteur afin d'évaluer le niveau de conduite pour l'attribution d'une date d'examen

DIPLÔME VISE

- **L'examen ETM (Épreuve Théorique Moto) :**

Depuis le 01 mars 2020, les candidats qui s'inscrivent au permis A2 sont soumis à l'Epreuve Théorique Motard (ETM) et non plus l'Epreuve Théorique Générale (ETG) qui était jusqu'ici le tronc commun à toutes les catégories de permis. Le candidat doit répondre favorablement à 35 des 40 questions. L'ETM est valable cinq ans dans la limite de cinq passages de l'examen pratique.

- **L'examen hors circulation (ou plateau)**

L'épreuve de 10 minutes comporte un parcours unique de 6 manœuvres qui s'enchaînent.

La notation est effectuée sur l'ensemble de l'examen plateau.

A compter du 1 mars 2020, il n'y a plus d'interrogation orale et les vérifications techniques sont supprimées du fait de la création de ETM.

1. Déplacement véhicule sans l'aide du moteur
2. Déplacer la moto à allure réduite sans passager
3. Effectuer un freinage d'urgence (en 3ème à 50km/h)
4. Déplacer la moto à allure réduite avec passager
5. Effectuer un slalom (en 3ème à 40km/h)
6. Effectuer un évitement (en 3ème à 50km/h)

- **L'examen de circulation** (Il se passe une fois l'examen hors-circulation obtenu)

L'épreuve en circulation de 40 minutes explore 8 domaines de compétence :

- Utiliser les commandes,
- Prendre l'information,
- Analyser et décider,
- Communiquer,
- Diriger son véhicule,
- Adapter son allure,
- Utiliser la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité

La technique de la trajectoire de sécurité est évaluée lors de cette épreuve. Il s'agit dorénavant de vérifier systématiquement le positionnement de la moto sur la chaussée. En fonction du type et de l'état de la chaussée, le motard doit adopter une trajectoire qui permet la meilleure visibilité en sortie de virage, à droite comme à gauche.

FORMATION CODE DE LA ROUTE

- Livre de code
- Accès formation en ligne (cours interactif, test par thématique, examen blanc)
- Évaluation via CODE ROUSSEAU (*La durée de la formation théorique dépend de l'élève.*)

Thèmes du code de la route

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Éléments mécaniques liés à la sécurité
- Équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

FORMATION PRATIQUE

La formation dispensée, dans le cadre du permis A au sein de notre établissement est effectué dans le cadre du REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) mis en place par les pouvoirs publics par arrêté du 13 mai 2013 et dans le respect de la réglementation du 01 mars 2020

Le REMC s'articule autour de 4 grandes parties

L'USAGER

Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales.

LE DEPLACEMENT

Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité

DEVENIR UN CONDUCTEUR COMPETENT

Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives

LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Préparer ses trajets et conduire le véhicule de façon autonome dans les situations de circulation simples ou complexes

PROGRAMME NATIONAL DE FORMATION

- **MAITRISER le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation**
 1. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
 2. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
 3. Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
 4. Adapter une position de conduite sécuritaire sur la machine - descendre de la machine en sécurité
 5. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
 6. Monter et rétrograder les rapports de vitesse
 7. Maitriser la réalisation d'un freinage
 8. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
 9. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)
 10. Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)
 11. Maitriser les techniques d'inclinaison
 12. Réaliser un freinage d'urgence

- **APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales**
 13. Connaître et respecter les règles de circulation
 14. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)
 15. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
 16. Adapter l'allure aux situations
 17. Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
 18. Tourner à droite et à gauche
 19. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
 20. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires

- **CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers**
 21. Evaluer et maintenir les distances de sécurité
 22. Croiser, dépasser et être dépassé
 23. Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
 24. Communiquer avec les autres usagers
 25. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
 26. Connaître les particularités des véhicules et savoir se rendre visible
 27. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
 28. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
 29. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent
 30. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
 31. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers, tels que les tunnels, les ponts...

- **PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique**
 32. Suivre un itinéraire de façon autonome
 33. Préparer et effectuer un voyage de longue distance en autonomie
 34. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et recommandations à appliquer
 35. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
 36. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse)
 37. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette
 38. Pratiquer l'éco-conduite

La direction.